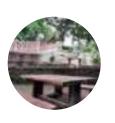
Rabat'infos

Septembre 2023 - Nº117





Ben mon cochon: 30 septembre 2023



La Salette : Aire de pique-nique

Rabat'infos

Septembre 2023 - N°117

Edito Le mot du Maire	3
Vie municipale	
- Les conseils municipaux	4
Flash commissions	
- Info presse communication	6
- Conseil Municipal des Enfants	6
- Restauration scolaire	7
- Voirie - Bâtiments	8
- Urbanisme	9
- Environnement	9
- Social	9
Vie locale et associative	
- Informations mairie - Intercommunalité	10
- Cross des Sapeurs Pompiers	13
- UDAF, Areams	18
- Ecole, Ogec, Amicale Laïque, Les P'tits Loups	19
- Théâtre, Comité des Fêtes	21
- FCCR, Tir à l'arc, RSBA, Palet	23
- Siel Bleu, Club de le Détente, CIAS	24
- Les astuces de Gilbert et Aurélien	26
Santé	
- Don du sang	27
Infos pratiques	
- Horaires et coordonnées diverses	28

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 (du lundi au vendredi) En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat

Prochaine distribution du Rabat'Infos deuxième quinzaine de janvier 2024 Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail à lerabastos@gmail.com avant le 15 novembre 2023.

Passé ce délai aucun article ne sera pris en compte, et sera uniquement publié sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook.

Facebook: publications d'informations sur la page « Commune de La Rabatelière » par mail à maud.callaud@gmail.com ou par Messenger.

Directeur de publication : Jérôme Carvalho, membres de la commission Info, presse, communication Dépôt légal Septembre 2023 - Tirages 500 ex.

Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabateliere, ComCom St Fulgent-Les Essarts, Freepik, Adobe Maquette, réalisation et impression : Go impression - St Georges de Montaigu.



C'est l'heure de la rentrée...

J'espère que ces vacances estivales se sont déroulées pour le mieux, que chacune et chacun a pu profiter de cette pause pour se ressourcer et recharger ses batteries.

J'espère également que vous aurez su profiter des animations mises en place sur notre territoire comme les soirées contées, les concerts de l'Oiselière ou tout simplement, d'une pause piquenique sur les nouveaux aménagements de La Salette

Il est à présent temps pour nous tous de retrouver le chemin du travail et de l'école.

Je souhaite donc une bonne rentrée à tous les enfants et parents en ce mois de septembre, mais aussi bienvenue à la nouvelle directrice de l'école, Marie Laure DUBREUIL, ainsi qu'à la nouvelle équipe pédagogique, qui saura, j'en suis certain, insuffler le dynamisme nécessaire pour le meilleur enseignement des enfants.

Les manifestations sportives et culturelles font leur grand retour, avec les visites du Moulin de Bel Air et la fête de La Salette, les 30 ans de la fusion du FCCR, la reprise de la gym douce, l'enduro moto, la Joséphine, les concerts de Ben Mon Cochon...

Cet édito est la parfaite occasion pour vous annoncer que notre commune est déclarée « Terre de jeux 2024 » permettant ainsi de réaliser des manifestations autour du sport jusqu'à fin 2024. Les associations sont invitées à se rapprocher de la mairie à ce sujet.

Nous accueillerons également le Cross départemental des sapeurs-pompiers de la Vendée, le 14 octobre 2023. À cette occasion, l'amicale des sapeurs-pompiers de Chavagnes nous invite tous à une randonnée au profit de l'association « Les Zelles de Jo », le samedi matin - départ de 10h30 à 11h30. Je compte sur vous pour venir soutenir nos pompiers et également marcher pour la bonne cause.

... et des bonnes pratiques

Les évènements météorologiques et environnementaux vécus cet été, sur le plan national et mondial, ont montré que le réchauffement climatique n'est pas un scénario de science-fiction mais bien une terrible réalité.

Nous devons tous en être conscient et je pense, que nous pouvons tous agir à notre échelle.

Au niveau de la Communauté de communes, nous travaillons à la transition écologique avec la mise en place de projets photovoltaïques, de gestion de l'eau à la parcelle, d'aide à la rénovation de l'habitat et à la réflexion sur les nouveaux modes de déplacement possibles.

C'est pourquoi, de bonnes résolutions peuvent être mise en œuvre pour la rentrée avec de nouvelles habitudes en terme de mobilités.

La Communauté de communes développe le covoiturage domicile-travail en adhérant à la plateforme Karos. Le covoiturage facilite la mobilité des salariés au quotidien et leur permet de réaliser des économies (en moyenne 97 € par mois). Mais au-delà des aspects financiers, cette pratique présente d'autres avantages comme la réduction des émissions polluantes et de rejet de CO2.

L'intercommunalité prolonge également le dispositif d'aide à l'acquisition de vélo (mécanique ou électrique), souhaitant ainsi encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens et utilitaires, comme se rendre au travail, à l'école, dans des commerces de proximité...

Afin d'appuyer cette démarche, une enquête sur les pratiques et les attentes en mobilité des habitants de la Communauté de communes se termine tout juste. Elle permettra d'établir un diagnostic précis des habitudes et des envies de chacun pour ses déplacements afin d'adapter les communes du territoire aux besoins réels des habitants.

Bonne lecture à tous.

Jérôme CARVALHO

Maire de La Rabatelière



contact@larabateliere.fr www.larabateliere.fr 02 51 42 22 01



Brèves du conseil municipal du 05 juin 2023

communal afin de régulariser une erreur de frappe qui s'est glissée dans le BP2023 concernant l'affectation du résultat. Les crédits ont donc été répartis en dépenses de fonctionnement pour un montant de 148 533.83 €. Les modifications n'impactant pas l'équilibre budgétaire du BP 2023.

DECISION MODIFICATIVE n°1 pour le budget SUPPRESSION du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe (28h/semaine) suite à la nomination sur le poste d'adjoint administratif principal de lère classe (28h/semaine) et modification du tableau des emplois en conséquence.

Brèves du conseil municipal du 10 juillet 2023

DECISION MODIFICATIVE n°1 AUGMENTATION VERSEMENT d'une subvention exceptionnelle à du temps de travail pour le poste d'adjoint administratif principal de lère classe – passage de 21h à 35h.

INSTAURATION d'une convention pour les bénévoles afin d'encadrer et de pouvoir assurer le bénévolat.

l'association « Les Zelles de Jo » pour un montant de 200 €, dans le cadre du Cross départemental des Sapeurs-Pompiers de la Vendée au mois d'octobre 2023.

CONVENTIONNEMENT avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée pour la maitrise d'ouvrage de la salle de la Récré.

Informations au conseil

dans le cadre des compétences déléguées à M. Le Maire

Dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent :

Devis signés en HT

AVRIL 2023	
• Réparation de la lanterne – rue du Moulins / SYDEV (85000)	536 €
• Eglise - Matériel et fourniture électricité / YESSS ELECTRIQUE (85500)	46.66 €
• Centre périscolaire – désemboueur chauffage au sol / AMIAUD (85260)	752.66 €
• Renouvellement clé de signature électronique / E-COLLECTIVITES (85000)	200.40 €
Bouchons d'oreilles – agents techniques / PROLIANS (85600)	239.60 €
• Fournitures diverses / BERNER (89331)	84.89€
• Fournitures diverses / WURTH (67158)	123.66 €
Charte graphique institutionnelle / WEB CREATIF (85110)	1 612.50 €

MAI 2023	
• Bibliothèque – bornage / GEOUEST (85000)	1 010 €
Vêtements de travail / POUSSARD EQUIPEMENTS (79220)	471.25 €
• Cimetière – réparation du mur / BOUYER Jérôme (85250)	1 600 €
• Renouvellement du nom de domaine pour 3 ans / APSSI GROUPE (44860)	
• Gilets de sécurités floqués / GO IMPRESSION (85600)	63.11 €
• Drapeaux français et européen / ADEQUAT (26003)	166.73 €
• Abonnement lignes mobiles + nouvelle carte SIM / VIST AND COM (72100)	62€
• Broyeur - marteaux / GARAGE FONTENEAU (85250)	354.56 €
JUIN 2023 • Assurance collaborateur bénévole / SMACL (79031)	102€
• Fournitures diverses / WURTH (85500)	204.75 €
• Site internet – contrat de maintenance annuelle / WEB CREATIF (85110)	
• Bulletin municipal – conception et impression / GO IMPRESSION (85600)	1 242.60 €
• Voirie – réparation tronçon la Salette / SOFULTRAP (85250)	643.55 €
• Fournitures de plantes et chrysanthèmes / NICOU (85140)	337.05 €
• Formation habilitations électriques / SAFE (85140)	854.89 €
• Fournitures restauration scolaire + salle polyvalente / MANUTAN (79074)	
Matériel d'entretien / HYGIENE DES MAINES (85600)	316.13 €
• Bulbes / VERVER EXPORT (HOLLANDE)	271.00 €
Abonnement presse numérique / OUEST France (85000)	166.50 €

Décision du Maire

Numéro de la décision	Objet
DEC2023-06	Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux pour l'aménagement du quartier d'habitation La Prée 2.

Non préemptions

Numéro de la décision	Objet
DEC2023-07	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 971 et ZK 78, sises 45 rue des Moulins
DEC2023-08	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B 636 et 639, sises 26 rue du Parc
DEC2023-09	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée B 578, sise 27 rue des Moulins
DEC2023-10	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 1226 er 1266, sises 37 bis, rue des Moulin



Merci de continuer à envoyer vos articles sur l'adresse mail lerabastos@gmail.com



Le Conseil Municipal des Enfants

RAPPEL: Elections!

Le Conseil Municipal des Enfants sera composé d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, élus par les enfants de la commune pour un mandat de deux ans.

Nous vous informons que les prochaines élections auront lieu le Vendredi 22 Septembre de 15h30 à 17h30, à la mairie.

Les résultats seront proclamés par Mr Le Maire à 18h00. Le programme des CME commencera par les activités suivantes :

Marche des familles au Cross départemental des pompiers, le 14 Octobre 2023 de 10h30 à 12h30 afin de soutenir l'association « Les ZELLES de JO ». Le CME remettra une subvention à l'association de

Sur les vacances de la Toussaint, préparation des décorations de Noël de la commune.

Les 1er et 11 Novembre, ils participeront aux commémorations avec l'Union des Anciens Combattants.





Voirie Bâtiments

Comme nous l'avions déjà évoqué dans un précédent bulletin et par le biais de Facebook, la commune a mis un aménagement provisoire en place au niveau de la rue du Stade.

Au cours de l'été, nous avons eu la désagréable surprise de voir la signalétique enlevée et jetée dans les terrains voisins, mais aussi volée.

Il n'est pas rare, malheureusement, de constater le vol des panneaux de signalisation sur une commune.

Sachez que depuis le début de l'année, pas moins de 6 panneaux ont déjà été volés tout comme le drapeau servant à pavoiser le monument aux morts. Cela représente pour la commune environ 2 000 € de frais générés à cause de ces incivilités.



RAPPEL:

• Le vandalisme d'un panneau
est punissable jusqu'à 3 750 € (dommage léger) et jusqu'à 30 000 € d'amende leger) et jusqu'à 30 dommage important).



Ajout d'une échelle graphique sur les plans

Depuis le 1^{er} juillet 2023, pour la Déclaration Préalable (DP), le Permis de Construire (PC) et le Permis d'Aménager (PA), une «échelle graphique» devra également apparaître sur les plans suivants:

- Les plans de masse
- Les plans de coupe
- Les plans de façade



Les élus se mobilisent pour **Octobre Rose** et **La Joséphine** avec les associations de la commune. Une randonnée vous est proposée pour soutenir cette cause le **Vendredi 6 Octobre à 18h**. Vous pouvez dés à présent vous inscrire sur le site https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/

Plus d'informations à venir sur le Facebook de la commune pour l'organisation.

Alors à vos tee-shirt roses, nous vous attendons nombreuses et nombreux ...!



QU'EST-CE QU'UNE ÉCHELLE GRAPHIQUE ?



Contrairement à l'échelle numérique, l'échelle graphique suit les agrandissements et rétrécissements de la carte.



Environnement

En cas de présence d'essaims sur un terrain privé, possibilité de trouver les informations sur le site de la Communauté de communes ou sur la page «nuisibles» sur site de la mairie (en-cours de création).



Urbanisme

Nouvelle aire de pique-nique à la Salette

Depuis juin 2023, vous pouvez profiter de la nouvelle aire de pique-nique à La Salette (en contrebas du monument). Celle-ci se compose de 3 tables dont une accessible aux personnes en fauteuil roulant.





Distribution des sacs jaunes La commune a décidé de modifier le

La commune a decide de modifier le mode de récupération des rouleaux de sacs jaunes. A compter du ler janvier 2024, les rouleaux de sacs jaunes devront être récupérés lors de permanences dédiées à cet effet. Plus aucun rouleau ne sera donné en mairie.

Plus d'informations à venir sur le bulletin municipal du mois de janvier, le site internet et Facebook: dates, lieu, horaires... La récupération sera possible 1 fois par trimestre en après-midi.

rouleaux se fait **UNIQUEMENT**sur présentation de la carte de
déchetterie (physique ou photo
sur téléphone). Pensez à vous
assurer que vous disposez d'une
carte de déchetterie valide.

Infos Mairie J Etat-civil



- ANGER Fabien et PARVEAU Bénédicte mariés le 06/05/2023
- LEBRETON Jordan et KLEIN Elodie mariés le 24/06/2023
- MAINDRON Cédric et MAILLOT Valérie mariés le 29/07/2023



- Yvonne CHAUVET décédée le 25/03/2023
- Denis LORIEAU décédé le 15/04/2023
- Ginette DEBON-BEAUREGARD décédée le 13/05/2023

Recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT

- ► SUF Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons ► SUF A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- Pourquo? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Info Association



Merci aux associations de faire parvenir votre planning de manifestations au secrétariat de la mairie pour l'année 2023-2024 afin de pouvoir mettre à jour le site internet, de partager les infos sur Facebook et aussi de les intégrer sur la borne numérique.

Même si les manifestations n'ont pas lieu dans les bâtiments communaux, il est obligatoire de les signaler en mairie.

Aide à l'acquisition d'un vélo

Vous souhaitez acquérir un vélo pour vos trajets du quotidien ou vos loisirs ?

Le Conseil communautaire du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts prolonge le dispositif d'aide à l'acquisition de vélo (mécanique, à assistance électrique & cargo, neuf ou d'occasion).

La collectivité souhaite ainsi encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens et utilitaires, comme se rendre au travail, à l'école, dans des commerces de proximité...

Sont éligibles à l'aide, les équipements suivants :

- Les vélos mécaniques neufs ou d'occasion sans assistance électrique ;
- Les vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion, conformes à la réglementation en vigueur;
- Les vélos à assistance électrique spéciaux neufs ou d'occasion (vélo cargo, vélo long-trail, vélo adapté senior et PMR, handbike, triporteur)

Les habitants qui souhaitent en bénéficier doivent être résidents principaux sur le territoire et majeurs. L'aide est limitée à une personne par foyer. Les vélos enfants sont exclus de ce dispositif.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Le formulaire de demande d'aides (à télécharger sur le site de la communauté de communes)
- Une copie de la facture d'achat du vélo mentionnant la date d'achat ainsi que le nom et l'adresse du bénéficiaire (ATTENTION : le ticket de caisse n'est pas une facture conforme).
- Pour les vélos à assistance électrique :
 la copie du certificat d'homologation française du VAE mentionnant la norme NF EN 15194 et non la preuve d'enregistrement.
 - Un RIB au nom du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf l'avis de la taxe d'habitation)



Les aides sont accordées par ordre d'arrivée des dossiers complets et dans la limite des crédits inscrits au budget.

Merci d'adresser votre demande d'aide accompagnée des pièces justificatives :

- Soit par voie dématérialisée à l'adresse mail: contact@ccfulgent-essarts.fr
- Soit par courrier à l'adresse : Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent -Les Essarts Service Développement durable
 2 rue Jules Verne • 85250 SAINT-FULGENT

Covoiturage Domicile-travail

Le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts se mobilise!

Le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts souhaite développer le covoiturage domicile-travail en adhérant à la plateforme Karos. Le covoiturage facilite la mobilité des salariés au quotidien et leur permet de réaliser des économies (en moyenne 97 € par mois) en réduisant les frais tout au long de l'année.

Mais au-delà des aspects financiers, cette pratique présente d'autres avantages :

- Réduction des émissions polluantes,
- Solidarité
- Rencontres de nouvelles personnes
- Réduire les problèmes d'accessibilité et de frein à l'emploi ;
- Éviter l'autosolisme (circuler seul dans la voiture)

Karos, qu'est-ce que c'est?

Application spécialisée dans le covoiturage pour les trajets domicile-travail, Karos a été choisie pour son savoir-faire. Karos a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif en mettant en relation conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens. Pour ses utilisateurs, l'application permet de gagner du temps, de la sérénité et du pouvoir d'achat!

A l'heure où la mobilité représente un enjeu majeur pour les entreprises et les pouvoirs publics, soucieux de faciliter les déplacements de leurs administrés ou collaborateurs, Karos apporte une solution de déplacement concrète. Depuis son lancement, Karos a permis la réalisation de millions de trajets partagés et ses utilisateurs effectuent la moitié de leurs déplacements domicile travail via l'application. Aujourd'hui, l'application compte plus de 175 000 utilisateurs et connaît une croissance de 16% par mois depuis 2 ans.

Comment faire pour covoiturer?

- Téléchargez gratuitement l'application Karos! Karos s'occupe de vous trouver les propositions de trajets en accord avec vos habitudes.
- Choisissez la proposition qui vous correspond le mieux.
- Validez en 2 clics! Horaire ajustable, chat intégré, variation par jour, partage des frais affichés pour chaque trajet... Karos s'ajuste facilement à vos besoins.

Grâce au soutien financier de la Région Pays de la Loire, les covoitureurs profitent ainsi de tarifs avantageux

- Le conducteur est rémunéré 2 € / trajet par passager (+ 0,10€ / km à partir du 26ème km). Il reçoit une cagnotte sur son compte bancaire.
- Le passager paie 0,50 € le trajet, jusqu'à 40 km. Au-delà, il paie 0,10 € par kilomètre





CROSS Départemental

des Sapeurs Pompiers de la Vendée 2023

Le samedi 14 octobre 2023 sur la commune de La Rabatelière, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chavagnes en Paillers accueille le cross départemental des sapeurs-pompiers de la Vendée.

Cet évènement annuel d'envergure départementale, permettra de réunir l'après-midi environ 700 coureurs et nous comptons sur les habitants des communes aux alentours pour venir les encourager.

Lors de cette journée, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chavagnes en Paillers propose d'autres manifestations ouvertes à tous.

Le matin, marche des familles en lien avec l'association «Les Zelles de Jo» et la journée se clôturera par un concert dînatoire à la salle de la Petite Maine.





PROGRAMME cross 2023

VERRE DE L'AMITIÉ / OUVERT À TOUS CROSS DÉPARTEMENTAL 13H30

REMISE DES TROPHÉES

CONCERT DINATOIRE

20H-21H30 : Les 5 Gars 21H30-23H: Une Pâte dans I'Ô

DÉPART DE LA DERNIÈRE COURSE

REPAS CHAUD

MARCHE DES FAMILLES

POUR L'ASSOCIATION LES ZELLES DE JO

isi de soutenir Joseph et sa famille

OUVERT À TOUS

10H-11H30

Masters HOMMES

HOMMES & FEMMES

15H30 : Cadets HOMMES 16h15 : Juniors / Séniors HOMMES



LES ZELLES DE JO



Il était une fois un gentil petit diable de 10 ans à qui on a annoncé que ses ailes étaient défaillantes. Une équipe de 4 supers justiciers va allier ses mégas pouvoirs pour aider Jo à rêver et pourquoi pas à voler encore longtemps...

Notre fils Jo est atteint de l'ataxie de Friedreich, maladie neurologique dégénérative qui se manifeste par des troubles de l'équilibre et de la coordination des mouvements volontaires, mais aussi par une atteinte cardiaque, un diabète et, souvent, des troubles ostéo-articulaires.

> " Ensemble on est plus fort ensemble on va plus loin! "

L'ASSO

- parler de la maladie et aider l'AFAF (asso Fr de la maladie)
- récolter des fonds pour la recherche
- mettre en lumière notre Jo
- parler du handicap et aider l'inclusion
- participer et collaborer aux études de recherche

Perturbations à prévoir

Le bon déroulement de cette manifestation sportive et festive et l'aspect sécuritaire nécessiteront la mise en place d'infrastructures, des réservations de lieux publics et des arrêtés de fermetures de routes temporaires.

Ainsi, nous souhaitons dès à présent, prévenir des gênes occasionnées. Vous trouverez, ci-dessous, les lieux et horaires concernés par ces gênes :

PARKINGS RÉSERVÉS :

- Parking devant le périscolaire, réservé Pompier
 - Parking Salle de la Petite Maine, réservé pompier
 - Parking rue de l'industrie, réservé pompier
- Parking rue de la Prée (à côté de la Mairie), réservé aux résidents de la cité de la Petite-Maine et de la rue du Couvent (des pass seront distribués pour les habitants de ces 2 rues).

L'éclairage public restera allumé

les nuits du vendredi 13/10 et du samedi 14/10.

ECLAIRAGE PUBLIC:



Sens unique rue de l'Industrie jusqu'à l'impasse de l'Espérance le samedi 14/10 de 11h à 20h.

ROUTES BARRÉES :

- Rue de la petite Maine du vendredi 13/10 18h au 15/10 12h
- D 17 du Ld la Maison Neuve au carrefour de rue l'Etang le samedi 14/10 7h à 22h.
- Route devant la Salette le samedi 14/10 de 9h à 13h.



Merci pour votre compréhension!

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) En France, quelque 197.800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeurpompier volontaire, pourquoi pas vous? «L'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire comme une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres ». Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires : • Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier) Résider légalement en France (la nationalité française n'est pas requise) Être en situation régulière au regard des obligations du service Jouir de ses droits civiques Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des • Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire: adresser sa candidature directement au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de votre département en joignant : Une lettre de motivation + un CV La copie des titres, diplômes ou attestations de formation. En outre, il est possible de se renseigner auprès du centre de première intervention à Chavagnes en Paillers.

UDAF Parrainage de proximité

Le parrainage de proximité de l'Udaf recherche des parrains et marraines de coeur

Le parrainage de proximité de l'Udaf met en lien des familles qui souhaitent proposer une ouverture sociale à leur enfant avec des parrains ou marraines bénévoles.

Les parrains et marraines ont pour mission de partager du temps et d'établir un lien durable avec un enfant ou un jeune près de chez eux afin de lui permettre de découvrir d'autres horizons et de l'aider à grandir sans le déraciner de son environnement familial. En apportant un soutien affectif et une ouverture sociale et culturelle, le parrain devient un phare, une guidance qui accompagnera l'enfant ou le jeune tout au long de sa vie.

L'Udaf prend le temps d'informer, de comprendre, d'apprécier les besoins et les désirs des parents, des enfants et des parrains. Elle organise la mise en relation et formalise le moment venu, le parrainage. Elle assure l'accompagnement au moyen de contacts réguliers et reste disponible tout au long du parrainage.

Le parrainage de proximité est gratuit et ouvert à tous, pour les enfants de 0 à 25 ans. L'avis de l'enfant ou du jeune est sollicité.

L'équipe du parrainage de proximité est constituée d'une éducatrice spécialisée, d'un psychologue, d'une conseillère conjugale et familiale et de 4 ambassadeurs bénévoles qui font connaitre le parrainage sur leur secteur d'habitation et accompagnent les familles et parrains.

L'Udaf de la Vendée Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf de la Vendée, est l'experte des réalités de vie des familles.

Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles du département auprès des pouvoirs publics locaux.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf des Pays de la Loire.

En savoir plus : www.udaf85.fr







Ecole Notre Dame de La Salette

Une nouvelle équipe à l'école!

Que de changements pour cette rentrée à l'école Notre Dame de la Salette!

Une nouvelle équipe prend ses marques :

- Marion Contamine accueillera les enfants de maternelle avec l'aide de Sylvie Rousseau
- Manon Denoue travaillera avec les CP-CE1
- Seule Angélique Michaud était déjà présente dans l'école, mais elle quitte les petits et aura cette fois les CE2 et CM1.

Enfin, deux suppléantes s'ajoutent à la liste :

- Laura Mallassagne et Sandy Lebrasseur.
- Quant à Marie-Laure Dubreuil, elle vient d'être nommée au poste de chef d'établissement, et a fait le choix d'une structure osée puisqu'elle réunira dans sa classe les élèves de Grande Section et les CM2, avec l'aide de Karine Baraka.

Cela lui permettra d'apprendre à connaître rapidement à la fois la maternelle et l'élémentaire et de travailler le tutorat et le vivre ensemble.

Le projet d'année portera sur le vivre ensemble justement ainsi que le sport autour du thème «faisons équipe pour les jeux olympiques». A cette occasion, plusieurs temps de rassemblement sont prévus afin d'ouvrir l'école aux familles et de créer du lien :

les Portes Ouvertes de pré-rentrée qui ont eu lieu le 1^{er} septembre, ainsi que deux samedis extraordinaires : le 9 décembre pour un temps fort de Noël et le 13 avril pour une matinée sportive et solidaire.

Rendez-vous également jeudi 19 octobre pour l'Assemblée Générale.

Encore une autre nouveauté, l'école lance un mécénat : les familles peuvent désormais choisir parmi plusieurs montants de contribution (contribution de base ou contribution solidaire) et faire un don à l'école. Ce mécénat est également ouvert aux amis de l'école et aux entreprises, qui peuvent y trouver un intérêt fiscal non négligeable. L'objectif pour l'école est de pouvoir améliorer les conditions d'accueil des élèves et investir cette année dans un vidéoprojecteur pour la classe de CP-CEI.

Enfin, un autre événement est en prévision pour octobre rose, mais nous ne vous en disons pas plus pour l'instant : restez en alerte, vous en entendrez hientôt parler!





OGEC Notre Dame de La Salette

Kermesse sur le thème de l'été

Ce samedi 3 juin dernier, le soleil était au rendezvous pour la kermesse de l'école sur le thème de l'été.

Le défilé des enfants est parti de la maison de vie, où se tenait pour l'occasion un bar à huîtres et vin blanc. Pendant quelques instants, la musique a rythmé leur passage dans les rues de La Rabatelière, jusqu'au stade où se tenaient les festivités. De nombreux stands animaient la journée, entre tir au but, pêche à la ligne, maquillage, structures gonflables ou encore jeu de la grenouille, sans oublier la très appréciée promenade en calèche. Après un déjeuner on ne peut plus vendéen (mogettes et jambon de Vendée), les élèves ont présenté leurs danses et chants préparés avec leurs enseignantes.

Ce fut une journée très réussie qui n'aurait pu se faire sans l'aide des parents venus donner un coup de main. Merci à eux, à l'APEL pour son aide précieuse, ainsi qu'à toutes les personnes présentes.

Si vous souhaitez vous investir dans l'école, organiser les prochaines kermesses et connaître d'autres parents, rejoignez-nous au sein de l'OGEC, où vous trouverez forcément votre bonheur parmi les différentes commissions (fête, finance, communication et travaux). Contactez-nous sur ogec@larabateliere-ndlasalette.fr.

A NOTER: L'année scolaire 2023-2024 sera marquée par de nombreux changements, nous accueillerons en effet une nouvelle directrice, Marie-Laure Dubreuil, à qui nous souhaitons la bienvenue à l'école. Elle sera accompagnée

par une nouvelle équipe enseignante. Avec elles ainsi que l'APEL, nous préparons de beaux projets pour notre école.





Clothilde CANTALA, membre OGEC de la Rabatelière

Amicale laïque de La Rabatelière

Du nouveau arrive sur notre commune. A compter de septembre 2023, un transport scolaire sera mis en place afin de desservir l'école publique de Chavagnes-en-Paillers.

Cet arrêt sera situé au croisement de la rue du parc et de l'espérance. Il permettra aux parents de la commune de pouvoir désormais choisir plus facilement quel enseignement ils souhaitent pour leur(s) enfant(s).

Les inscriptions pour le transport se font en ligne sur le site de la région ALEOP.

Comme beaucoup d'associations, cette rentrée annonce également du changement au sein du bureau.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le mardi 19 octobre à la salle de la cordonnerie. Si vous souhaitez avoir davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter l'amicale laïque.



Les P'tits Loups

« Les P'tits Loups » est une association composée de parents bénévoles. Elle gère deux structures, celle de Chavagnes-en-Paillers et celle de La Rabatelière. La structure de La Rabatelière accueille les enfants scolarisés à l'école « Notre Dame de la Salette », âgés de 3 à 11 ans.

La structure de La Rabatelière propose plusieurs services : le périscolaire et les vacances d'été. Pour les mercredis et les vacances scolaires, c'est sur la structure de Chavagnes-en-Paillers que les enfants peuvent être accueillis.

• En périscolaire, le centre est ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 6h45 à 8h45 et de 16h30 à 19h. Les enfants accueillis ont quotidiennement accès aux jeux de sociétés, aux jeux de constructions, à l'espace extérieur, etc.

Des activités cuisines, peintures, jeux collectifs (etc.) peuvent être également proposées ponctuellement. Un programme d'activité est proposé pendant les mercredis, les vacances scolaires et l'été.

CONTACT

℃ Téléphone :

02 44 40 71 54 / 07 66 37 23 13

Facebook: www.facebook.com/presidence. lesptitsloups.9

Email:

petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Site internet:

www.lespetitsloupsperi.wixsite.com/monsite



Reprise des cours de théâtre

Reprise des cours de théâtre avec Cédric Maindron à partir du 20 septembre de 18h30 à 20h à la bibliothèque.

Cours ouvert à partir de 9 ans.





20



KERVEGANS LEMON FURIA IDLE FINGERS ROTW

BNK BRASS BAND

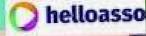
Sept 18h

La Rabatelière

Dans le prè de l'église

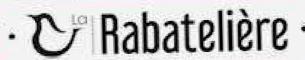
Restauration sur place!











Tir à l'arc Les Carquois de Grasla



Pour une première année en D2, l'équipe féminine réalise un beau parcours.

- lère étape à Les Pieux (50) : les filles prennent la 4ème place avec 3 matchs gagnés sur 5.
- 2^{ème} étape Ploërmel (56) : une super remontée à la 2^{ème} place avec 5 matchs gagnés sur 5.

Et enfin, dernière étape à Laval (53) : 3 matchs gagnés sur 4 pour un classement final à la 3ème place de leur groupe.

Ce qui assure au moins le maintien en D2 pour l'année prochaine et ouvre la porte pour le Championnat de France des D2.

Ce championnat a lieu à St Avertin les 15 et 16 juillet, à l'issue de cette compétition, les 3 équipes qui monteront sur le podium passeront en D1.



Football FCCR

Comme évoqué dans le dernier Rabastos, le FCCR se prépare à fêter ses 30 ans le samedi 9 septembre 2023. Comme vous l'avez sûrement vu, un panneau décompte les jours avant ce bel

La saison 2023-2024 approche et les joueurs sont en pleine préparation. Le club est toujours à la recherche de joueurs afin de compléter les effectifs.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe senior ou la section féminine, n'hésitez pas à vous rapprocher du club.

Yoann Vion, coach principal se tient à votre disposition au 06 23 17 51 34.

> Bonne saison sportive à toutes et tous. Rousseau Corentin pour le FCCR



RSBA Rando Sport Bonheur Animé



2^{ème} Edition de la RSBA Rando Sport Bonheur Animée en partenariat avec la Maison de Santé pluriprofessionnelle de Chavagnes, La Rabatelière, Les Brouzils et le BCCFV.

C'est parti à vos agendas et Rendez-vous le **SAMEDI 21 OCTOBRE** Accueil à partir de 14H00 Salle de sport de LA RABATELIERE.

Deux parcours au choix : 5KM adapté à tous poussette, enfants, familles, + ou – jeunes, sportifs ou pas 10KM avec dénivelé, sentier plus étroit accessible aux marcheurs du dimanche

Quelques nouveautés : Randonnée toujours gratuite mais possibilité de don à une association à découvrir.

Le thème des ateliers: le sport et les boissons qui vous permettra peut-être d'être à l'origine d'un slogan qui sera ensuite affichée dans nos communes....

Vous avez envie de passer un bon moment de détente, apprendre sur l'impact de différentes boissons sur le corps et contribuer à de la prévention, venez nous rejoindre à la RSBA 2ème édition, animée par des professionnels de la santé et du sport





Inscriptions awant le 16 octobre par SMS - Quentin POIRIER 06 81 07 83 79

Club de la Détente

PIQUE-NIQUE du Club FR « La Détente » à la Salette

Pour son premier pique-nique, le club des seniors de la commune avait choisi, en cette période estivale, la fraîcheur des arbres et la proximité pour rassembler le plus grand nombre. A la cinquantaine de membres du club, se sont associés, après le repas, plusieurs résidents de la Maison de vie, qui ont ainsi pu profiter du grand air et jouer avec nous à leurs jeux favoris.

La météo et la nature environnante ont été parfaits. Le club a assuré l'apéritif et le café brioche. A cette occasion, la présidente Françoise Fonteneau s'est félicitée de la réussite de cette première et a remercié les représentants de la mairie venus partager l'apéritif ainsi que tous les participants.

D. Guilloteau





Les astuces de Gilbert et Aurélien

Bouturage des géraniums

Cet été vous avez apprécié certaines plantes de vos jardinières.

Vous souhaitez les conserver : sachez que c'est possible pour quelques-unes d'entre elles grâce à la technique du bouturage!

La technique du bouturage est simple à réaliser pour multiplier ses plantes.

A la fin de l'été lorsque l'arbuste est en fleurs, vous aurez l'occasion de créer de nouvelles plantes à partir de celles que vous possédez déjà!

Période pour bouturer le géranium

Le meilleur moment commence à partir du mois d'août et s'étale jusqu'à la fin du mois de septembre, voire octobre si l'été a eu la bonne idée de jouer les prolongations.

Technique de bouturage d'un géranium

Prélever les boutures sur vos plantes vigoureuses. Prélever des boutures à l'extrémité de la plante, en laissant 2 ou 3 yeux, juste en dessous d'un nœud Réduire le nombre de feuilles, en laisser 2 maximum.

Pour éviter le dessèchement, il est préférable de les mettre dans l'eau. On peut utiliser de l'hormone de bouturage mais ce n'est pas indispensable pour les géraniums ou autres plantes molles.

Avant de plantez il faut bien choisir le contenant, de préférence opter pour un contenant de petite taille (alvéoles de plants de salades, betteraves...)

Remplir ses pots de terreau spécial bouturage, arroser le terreau avant de mettre la bouture. Les planter et réarroser. Placer vos boutures à l'extérieur, à l'abri du vent et éviter le soleil direct.

L'enracinement se fait au bout de 2 à 3 semaines, vous pourrez alors préserver vos boutures dans un endroit sec, frais, aéré et surtout hors-gel et penser à les arroser de temps en temps pour éviter le desséchement (environ tous les 15 jours),

Au début du printemps (mars), les rempoter dans un pot un peu plus grand et elles seront bien enracinées pour les plantations de mai.

Cette technique de bouturage peut être utilisée avec d'autres plantes à tiges molles comme par exemple : lobularia, coléus et lantana et bien d'autres encore...

N'oubliez pas qu'il y a un pourcentage de pertes donc n'hésitez pas à en faire un peu plus que vos besoins.



Ne garder que deux feuilles maximum

Choisissez vos plantes vigoureuses



Privilégiez un contenant de petite taille

• Les bienfaits des feuilles mortes

Après l'été, les arbres prennent leurs couleurs d'automne et amènent leur lot de feuilles mortes. C'est une aubaine pour nos potagers, nos massifs et nos composteurs!

Grâce à ces feuilles vous pourrez améliorer la structure de votre sol car elles vont l'enrichir en gardant l'humidité nécessaire pour la vie microbienne (vers de terre, champignons...)

Quelques exemples:

Pour la préparation de votre potager pour le printemps, en mettant une couche épaisse de feuilles, cela limitera la repousse des mauvaises herbes.

En paillage pour les plantes vivaces (Cannas, Dahlias...).

L'automne est une saison sage et de bon conseil!

(Citation de Félix-Antoine SAVARD)



Permanences vaccins

Cet Automne, les Infirmières vous proposent des permanences pour les **vaccins anti grippe** (sans RDV) et **anti covid** (sur RDV) :

- Au cabinet de La Rabatelière de 11h30 à 12h : les Samedis 21 et 28 Octobre, les Samedis 4, 18 et 25 Novembre, les Samedis 2 et 9 Décembre 2023
 - Au cabinet de Chauché de 11h30 à 12h :

les Jeudis 19 et 29 Octobre, les Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 Novembre, le Jeudi 7 Décembre 2023



Don du sang



- mercredi 11-10-23 : CHAVAGNES-EN-PAILLERS
- **?** Salle Polyvalente Emeraude Rue des Rosiers
- **1**5:30 -19:30
- vendredi 08-12-23 : CHAVAGNES-EN-PAILLERS
- **?** Salle Polyvalente Emeraude Rue des Rosiers
- **1**5:30 -19:30



Santé Numéros Utiles

Cabinet infirmier

Séverine Chatellier **CO7 85 55 29 44**

- **?** 1 rue de l'Etang La Rabatelière
- Permanence sans RDV de 7h30 à 7h45 du lundi au samedi
- Don du sang EFS

© 02 51 44 62 34

www.dondesang.efs.sante.fr

• Permanences pharmacies

₹ 3237

• Médecin de garde en Vendée

L 116117

• Urgences

L 15

Chirurgiens dentistes

CO2 51 46 28 83 - week-ends et jours féries 10h/12h

Centre anti-poison

C 02 41 48 21 21

Enfance

• Ecole Notre Dame de La Salette

₹ 9 bis rue du Couvent - La Rabatelière **Couvent - La Rabatelière**

larabateliere-nddlasalette.fr

 Accueil péri-scolaire et de loisirs "Les P'tits loups"

Rue du Parc - La Rabatelière

C 02 44 40 71 54

petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerces et services

Epicerie "Panier Sympa"

🕈 1 rue du Parc - La Rabatelière

4 02 51 48 61 35

- Poissonnier "L'épicerie de la Cop' Vincent"
- Le mercredi en tournée sur la commune
- **48 13 85 72**
- Coiffeur "Salon Mèche en l'Hair"
- 🕈 3 rue du Parc La Rabatelière
- **4** 02 51 98 61 50
- "Réel"

Service accompagnement emploi

- www.reel-ges.fr
- **4** 02 51 46 48 38
- Solidarité transport

Président de l'association

- ♣ Patrick Morisset **06 12 54 81 41**
- 10 Info en mairie 02 51 42 22 01
- Aide à domicile "ADMR"

♦ 4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

§ 7 place des Arcades

§ 85250 Chavagnes-en-Paillers

§ 8 place des Arcades

§ 9 place des Arcades

§ 9 place des Arcades

§ 1 place des Arcades

§ 1 place des Arcades

§ 2 place des Arcades

§ 3 place des Arcades

§ 3 place des Arcades

§ 4 place des Arcades

§ 5 place des Arcades

§ 6 place des Arcades

§ 7 place des Arcades

§ 7 place des Arcades

§ 8 place des Arcades

§ 7 place des Arcades

§ 8 place des Arcades

§ 9 place des Arcades

§ 9

© 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Horaires déchèteries

Chavagnes-en-Paillers

● Horaires : Lundi : 10h/12h - 14h/18h Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

• Saint-Fulgent

C Horaires : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi: 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes à la mairie.

Loisirs/Communication

Bibliothèque

? Rue de La Petite Maine

mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr

• Horaires : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

Comité des fêtes

Rue de l'Industrie

☎ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com **७** 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France
- ♣ Cossais Joël
- ioel.cossais@orange.fr
- **6** 06 73 74 74 40

Urbanisme

ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

4 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

Horaires: 8h30/12h30 - 13h30/17h30
 (Vendredi fermeture à 16h30)

